

EUROPAN 11 Oser transformer la ville

PUCA

Depuis plus de vingt ans, les sessions du concours European se suivent sans pour autant se ressembler.

European 11 se veut être la chambre d'écho et le laboratoire des mutations urbaines en cours. Les villes sont entrées dans une phase de mutation autant indispensable qu'inéluctable. Les modes de vie urbains actuels ne sont en effet plus compatibles avec les enjeux énergétiques et environnementaux. De nouvelles solutions doivent également être apportées aux problématiques de développement économique des villes, mais aussi de leur décloisonnement social.

Comment anticiper et accompagner toutes ces transformations ?

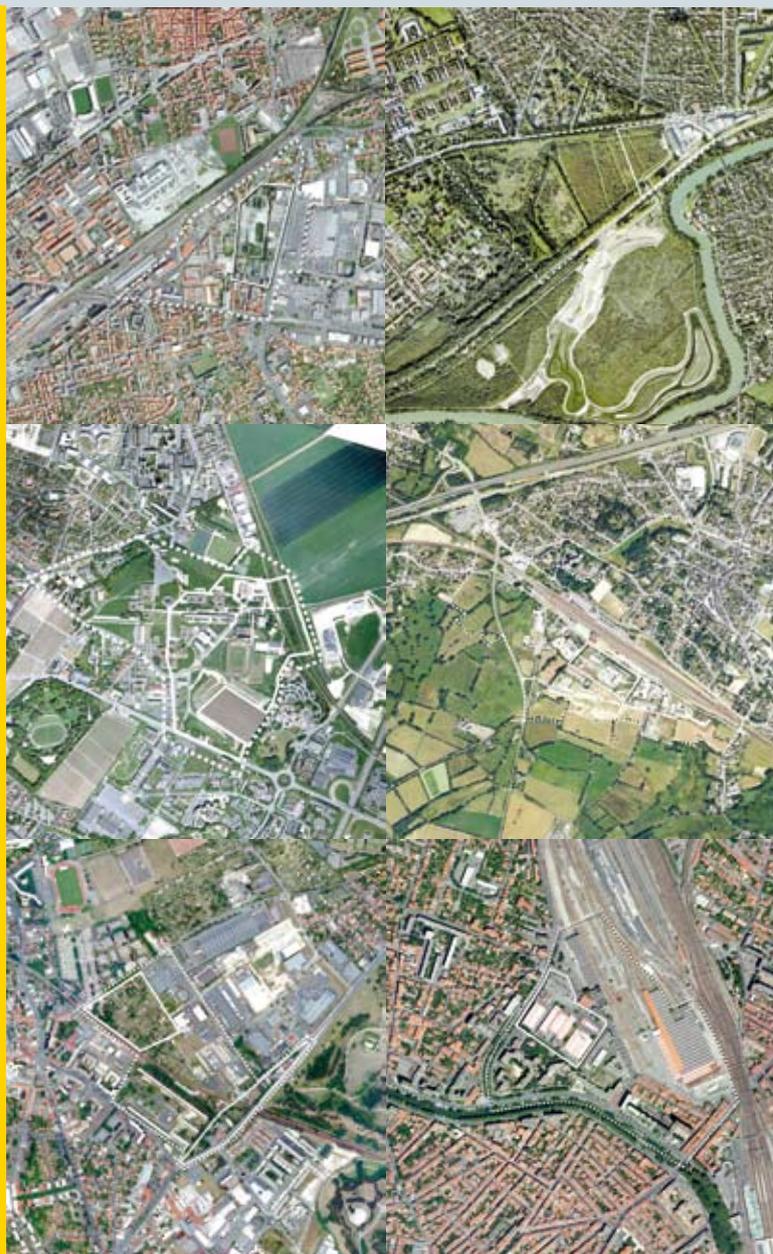
Il faut oser la nouveauté. European, parce qu'il est un lieu d'innovation, avec un questionnement ouvert des nouvelles nécessités urbaines, laisse une grande place à la créativité des réponses. Et le fait que le concours donne la parole aux jeunes architectes et urbanistes prend, dans ce contexte, tout son sens. Il est normal que ce soit la génération qui va vivre la ville de demain qui la prépare. Imaginer de nouveaux modes de vie fait pleinement partie de la mutation en cours.

Pour prendre en considération tous ces enjeux, nous avons pour cette onzième édition d'European donné la priorité aux terrains de projet s'inscrivant dans les programmes d'Ecocité. Nous intensifierons la démarche pour European 12. L'articulation entre l'architecture et son intégration dans la ville est en effet devenue aujourd'hui totale. Les membres du jury l'ont bien compris. Ils ont eux-mêmes, au fil des sélections de projets, accompagné cette évolution. Ils se sont montrés plus sensibles aux projets ambitieux pour la transformation des villes qu'à ceux de facture plus « scolaire ».

Le jury s'est moins attaché aux réponses morphologiques pures, dès lors qu'ont été identifiées de très fortes innovations urbaines et sociétales. C'est la raison pour laquelle les projets axés sur une dynamique de transformation ont particulièrement séduit le jury.

La malléabilité et l'adaptabilité des villes constitueront d'ailleurs le thème central d'European 12. Nous avons également noté avec satisfaction la sensibilité des élus à ces questions. Ils ont compris qu'ils pouvaient oser plus qu'ils ne le pensaient. La réflexion sur la mutation des villes doit passer par un questionnement plus en amont que celui proposé par les consultations traditionnelles. L'innovation doit être concertée, en prenant en considération les aspirations des habitants. C'est la condition pour qu'elle réussisse. Et c'est toute la force d'European que de la proposer.

Alain Maugard, président d'European France



Ambitions et perspectives

Concours d'idées d'architecture et d'urbanisme lancé environ tous les 2 ans depuis 1988, Europan s'adresse aux jeunes concepteurs européens de moins de quarante ans. La onzième session vient d'aboutir à la sélection de 18 projets, dont 12 primés, parmi les 239 en lice pour les 6 sites français retenus. Les candidats ont fait œuvre de créativité pour tisser la trame de leurs propositions en suivant le fil conducteur du thème générique de la session : « Territoires et modes de vie en résonance ; quelles architectures pour des villes durables ? ».

Chacune des équipes appelées à concourir devait répondre à plusieurs enjeux :

- adapter les territoires dans une logique qualitative de durabilité, pour en renforcer l'attractivité économique, sociale et culturelle, tout en valorisant l'identité des lieux ;
- prendre en compte l'urbanité en facilitant l'accès pour tous aux équipements et services, tout en réconciliant la ville avec la nature ;
- densifier la ville en modérant l'extension horizontale, tout en favorisant la sociabilité entre citoyens par la mise en relation des différents lieux entre eux ;
- concevoir des projets urbains évolutifs, en privilégiant la synergie entre les différentes approches (urbanistiques, paysagères, environnementales, économiques).

Les sites étaient par ailleurs regroupés par famille d'enjeux spécifiques - identité, usages et connectivité - constituant autant d'entrées complétant le questionnement initial.

Le jury a sélectionné les propositions les plus attentives aux lieux, usages, ambiances et traitement des espaces publics, et surtout inscrites dans une logique d'adaptabilité. L'heure n'est en effet plus aux figures imposées, clefs

en main, mais aux solutions s'étalant dans le temps, capables de s'accorder à l'évolution des modes de vie et à la faisabilité des projets. Chacune des propositions distinguées se nourrit de cette ambition, prenant en considération les usages émergents (vélo, autopartage, technologies virtuelles...) autant que les besoins de convivialité et d'autonomie. Les équipes en compétition ont habilement réussi à concilier la nécessité d'une ville plus compacte et un impérieux besoin de nature. Trois des sites élus (Clermont-Ferrand, Stains et Savenay) sont par ailleurs liés au programme ÉcoCité, inscrivant les projets concernés dans la thématique du développement durable à l'échelle de l'agglomération.

Créatifs, prospectifs tout autant que pragmatiques, les projets sélectionnés ont su conjuguer urbanité et présence de la nature, articuler anciens et nouveaux quartiers en favorisant les interactions, fluidifier et intensifier les flux tout en créant des espaces sensibles, sensoriels, propices à la rencontre et aux échanges.

Fidèle à l'esprit du programme et de la démarche Europan, le jury a plutôt privilégié des projets conjuguant idées directrices affirmées, potentiel d'innovations et ouverture sur des évolutions possibles dans le temps. Des projets-matrices qui vont permettre aux villes, dans une première étape, de vérifier la pertinence, la qualité et la faisabilité des propositions sélectionnées puis, dans un second temps, de développer l'un des projets dans une phase plus opérationnelle. Toute la spécificité de ce concours réside dans ce pari des idées traçant les linéaments visibles de la ville en devenir.

QUE DEVIENNENT LES PROJETS SÉLECTIONNÉS ?

La démarche Europan s'articule en trois phases distinctes :

- 1/ une phase concours d'idées pilotée par Europan en partenariat avec les Villes, à partir de dossiers de sites élaborés par les villes en collaboration avec Europan ;
- 2/ une phase de développement concerté du projet urbain, pilotée par les Villes en partenariat avec Europan ;
- 3/ une phase de réalisation architecturale, avec un opérateur partenaire de la démarche.

Depuis Europan 10 et en France, une étape de consultation intermédiaire des équipes sélectionnées doit être mise en place, entre le concours d'idées et la commande urbaine, préalablement au choix de l'un des projets et à l'attribution d'un marché à l'équipe retenue.

Le jury et les experts d'Europas 11

COMPOSITION DU JURY FRANÇAIS

Un représentant de l'administration :

- **Franck Faucheu**, *adjoint au chef de bureau Aménagement Durable, DGALN-MEDDTL, représentant Jean-Marc Michel, directeur général.*

Deux représentants des collectivités :

- **Claire Monod**, *élue conseil régional d'Ile-de-France, Paris.*
- **Laurent Théry**, *directeur SAEM Euralille, Lille.*

Quatre architectes :

- **Mike Davies** (*Grande-Bretagne*), *architecte urbaniste, Agence Rogers, Londres.*
- **Manuel Gausa** (*Espagne*), *architecte-urbaniste, professeur à l'École d'Architecture de Gênes, Agence Gausa Raveau actarquitectura, Barcelone.*
- **Mathis Güller** (*Suisse*), *architecte urbaniste, Agence Güller et Güller, Zurich.*
- **Jean-Pierre Pranas-Descours** (*France*), *architecte urbaniste, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais, Atelier Pranas-Descours, Paris.*

Deux personnalités :

- **Henri Bava** (*France*), *paysagiste, professeur à l'Université de Karlsruhe (KIT), Agence TER, Paris.*
- **Jean-Marie Duthilleul** (*France*), *président-directeur général AREP, Paris.*

Deux suppléants :

- **Xavier Bonnaud**, *architecte urbaniste, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, Agence Mesostudio, Fontenay-sous-Bois.*
- **Laurent Pinon**, *architecte urbaniste, enseignant à l'Université Paris-Est de Marne-la-Vallée, Agence Alphaville, Paris.*

COMMISSION D'EXPERTISE EUROPAN 11

Coordinateur :

- **Fabien Gantois**, *architecte urbaniste, agence AAFG ; enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette, lauréat E8 à Henin-Carvin.*

Membres :

- **Augustin Cornet**, *architecte urbaniste, agence MUZarchitecture, lauréat E10 à Alès.*
- **Laurent Gravier**, *architecte urbaniste, agence Fres Architectes, lauréat E7 à Nanterre.*
- **Enora Postec**, *architecte urbaniste, agence Normier+ Postec ; enseignante à l'École d'Architecture et de Design ESAM, lauréate E9 au Havre.*
- **Nicolas Reymond**, *architecte urbaniste, agence Nicolas Reymond, enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville, Lauréat du Palmarès des Jeunes Urbanistes 2010, mentionné E9 à Reims.*
- **Nicolas Tixier**, *architecte urbaniste, membre du collectif Bazar Urbain, enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et à l'École Supérieure d'Art de l'Agglomération d'Annecy, chercheur au Cresson, lauréat du Palmarès des Jeunes Urbanistes 2007.*
- **Xavier Wrona**, *architecte urbaniste, agence Est-ce ainsi ; enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette.*

Les résultats Europas 11 en France :

18 projets sélectionnés :
5 lauréats, 7 mentionnés, 6 cités.

Les équipes à composante française sélectionnées en Europe :

16 projets sélectionnés :
5 lauréats, 4 mentionnés, 7 cités.

Pour en savoir plus :

<http://www.europas-france.com>
<http://www.europas-europe.com>

Clermont-Ferrand Saint-Jean

Population : 143 000 habitants (ville);
290 000 habitants (agglomération)
Site d'étude : 39 ha
Site de projet : 10,7 ha
Site inscrit dans l'ÉcoCité Clermont métropole



Nudge city



Strates géologiques habitées



Le parc des abattoirs

Nudge city

Lauréat

Dans le projet urbain, le processus est une meilleure matière à penser que la finalité. C'est sur la base de cette acceptation que l'équipe a imaginé Nudge city – littéralement « léger coup de pouce » –, projet marqué par son évolutivité. Autour de cette idée de processus durable plaçant la question des usages au cœur de la réflexion, l'équipe propose deux types d'intervention : des investissements publics lourds (tramway, lycée) qui entraîneront le développement stratégique du secteur ; une action sur les usages pour impulser d'autres pratiques et temporalités comme la conversion du parking du centre commercial, vide aux heures creuses, en espace de « street sport ». L'idée soutenue est ici de faire évoluer les lieux, même là où cela semblait impossible. Une vaste esplanade publique à vocation métropolitaine (loisirs, événementiels, etc.) aménagée au cœur d'un futur parc valorisera le site existant tout autant que les vues lointaines sur le grand paysage. À l'échelle architecturale, le projet déploie un travail très fin sur les espaces partagés, supports de l'envie de vivre en communauté.

Le jury a été particulièrement séduit par ce projet structuré mais dont les formes urbaines restent ouvertes à des évolutions futures. La démarche de projet et le processus de transformation sont privilégiés.

Charles DAUBAS, urbaniste, 30 ans (France)
Géraud SAFFRAY, architecte urbaniste, 31 ans (France)
Pierre BAILLY, architecte, 28 ans (France)



Le site, qui a longtemps abrité une filière viande, est enclavé derrière les voies ferrées et le boulevard Saint-Jean. Il offre cependant une importante réserve foncière et un futur Transport en Commun en Site Propre (TCSP) doit le desservir. Un nouveau quartier doit y être créé, en relation avec les polarités métropolitaines existantes à proximité (CHU Estaing au nord et centre commercial à l'est). Quartier mixant logements et activités, il pourra intégrer un parc urbain à l'usage aussi bien des résidents du nouveau quartier que de ceux des pôles hospitalier et commercial. Trente-six équipes ont cherché à imaginer des stratégies de mutation viables sur la durée.



Strates géologiques habitées

Cité

L'équipe de Julien Avignon exploite la topographie du site en centre-ville à forte déclivité. Elle développe un projet à la manière d'une sculpture révélant la topographie et la géologie locales, en utilisant l'épaisseur du sous-sol pour asseoir l'identité des lieux, avec des soubassements en pierre volcanique « habités » qui absorbent différents programmes. Le jury s'est montré sensible à l'articulation claire et efficace entre les mobilités, les espaces publics et les équipements mis en œuvre. Pour reconquérir ce nouveau quartier et l'inscrire dans son environnement urbain existant, l'équipe s'appuie sur la nouvelle ligne du TCSP, véritable artère irriguant le cœur du quartier sur laquelle s'articuleront deux parcs urbains et le lycée pour se brancher sur le boulevard Saint-Jean. Le projet développe deux polarités fortes : un pôle d'équipements et de services, avec le lycée et une crèche, autour d'une place centrale en belvédère située sur la nouvelle artère ; un pôle d'activités avec la création d'un nouveau mail et l'implantation d'hôtels d'entreprises consolidant le tissu d'activités existantes en bordure des voies ferrées. Le projet décline par ailleurs deux types d'îlots, îlot « rectangle » et îlot « carré », conjuguant mixité typologique et fonctionnelle et densité.

Julien AVIGNON, architecte, 25 ans (France)
Julien SALOM, architecte, 28 ans (France)
Avec Baptiste MANET, architecte, 23 ans (France)



Le parc des abattoirs

Cité

Partant d'un concept de ville contemporaine organique, vivante et évolutive, l'équipe ABJL propose de reconnecter le site au reste de la ville en s'appuyant sur la présence de la nature pour créer de l'urbanité sur l'ancien site industriel. Elle a imaginé un « quartier-parc habité » associant densité et espace public vert, inscrit dans un plan dynamique et évolutif. Leur « écoquartier » abrite une typologie d'habitat reposant sur un principe de volumes capables en R+3+combles, adaptables et modulables avec un système de « box ». Conçu comme un outil de fabrication de la ville, ce projet assure des liens entre les secteurs République-Estaing et le quartier Saint-Jean, de part et d'autre du faisceau ferré, avec une promenade verte accompagnant le tracé du futur TCSP. ABJL tire profit de la topographie des lieux en proposant de coloniser en plateformes surélevées des aires de parkings du centre commercial afin d'introduire des nouvelles pratiques urbaines sans en perturber le fonctionnement. Le jury a apprécié la diversité des approches et la prise en compte de l'histoire du site avec la reconversion des bâtiments industriels en « open spaces », équipements sportifs ou scolaires, serres ou encore espaces commerciaux.

Jenny REUILLARD, architecte, 28 ans (France)
Alexandra BLERET, architecte, 25 ans (France)
Loïc VEDEL, architecte, 26 ans (France)
Baptiste ROUGERY, architecte, 24 ans (France)

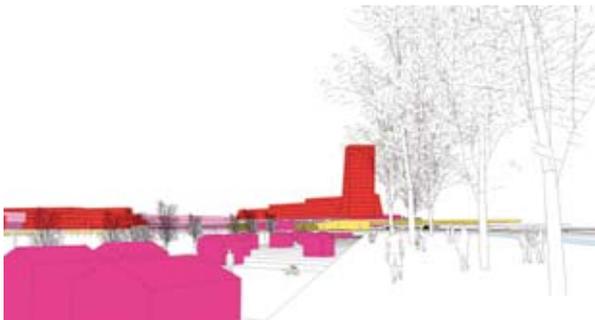


Neuilly-sur-Marne La pointe de Gournay

Population : 32 000 habitants (ville)
Site d'étude : 50 ha
Site de projet : 7 ha



Cartilagineous



Détrempe-toi



Faisabilité

Cartilagineous

Mentionné

Inspiré des pratiques médicales du repositionnement articulaire, ce projet identifie, d'un côté, un « cartilage » constitué de vides urbains aux limites des communes alentour et de l'autre, des « plaques » plus rigides, correspondant aux tissus urbains consolidés. L'équipe propose d'utiliser ce cartilage urbain pour lier les différentes entités territoriales existantes et intensifier les usages à certains points d'articulation par des programmes spécifiques, tout en consolidant la gestion environnementale sur le territoire intercommunal (trame verte et trame bleue). A l'échelle du site, le projet limite la constructibilité du terrain à l'extrémité est de la Pointe de Gournay, non inondable. La majeure partie ouest du site – zone naturelle et humide – est dédiée à la préservation du biotope et au renforcement de son rôle de régulation des crues de la Marne, avec des aménagements les plus légers possibles. Ce lieu de promenade, d'observation et de découverte pédagogique à l'échelle métropolitaine n'exclut pas ponctuellement la présence d'une exploitation de type agricole.

A la pointe de Gournay, une « plateforme urbaine » concentre l'essentiel de l'intensité urbaine du site et des programmes bâtis, avec une forte densité de logements, d'activités, d'équipements et de services. Elle constitue la nouvelle porte d'entrée des « wetlands » et du parc de la Haute-Ile, tout en assurant l'interconnexion entre le site, le centre-ville, la chaîne cartilagineuse intercommunale et l'autre rive de la Marne.

Andrea BELLODI, architecte, 31 ans (Italie)
Michele PASCUCCI, architecte, 26 ans (Italie)
Carlotta MAZZI, architecte, 24 ans (Italie)
Avec Elisa POLI, architecte, 33 ans (Italie)
Marco LOMARTIRE, étudiant en architecture, 25 ans (Italie)



Le site de Neuilly-sur-Marne présente deux caractéristiques majeures : des qualités paysagères propres à un site fluvial, avec des espaces naturels fortement végétalisés et un risque d'inondabilité important.

Quarante-huit équipes ont planché sur ces délais agricoles situés en lisière d'une zone Natura 2000, entre canal et voie structurante. Le site sera par ailleurs et à l'avenir desservi par différents réseaux de transports en commun à l'échelle métropolitaine. La constructibilité du site est un enjeu central. Chacun des trois projets retenus pose, à sa manière, la question des seuils de cette constructibilité.



Détrempe-toi

Cité

L'équipe développe sur l'ensemble du site une stratégie de mise en valeur de ses spécificités paysagères et environnementales. Elle prend le parti de limiter la constructibilité aux secteurs les moins concernés par les risques d'inondabilité : la frange nord, le long de la nationale et l'extrémité de la Pointe de Gournay à l'est. Leur volonté est de trouver un équilibre entre le bâti et le végétal par une densification des usages sans modifier le système hydrologique en place.

Le projet qui s'apparente à un « parc habité » est occupé, au nord, par une « cité lacustre sèche », avec une mixité de programmes (équipements, services, commerces et bureaux) en bordure de la nationale et des logements en bande disposés en peigne sur le parc. La partie humide de la friche agricole est transformée en parc en créant des zones différenciées en fonction de leurs caractéristiques hygrométriques et végétales. Un réseau de cheminements irrigue le parc : accès à la ferme, promenades longeant le canal et passerelles à partir des « jetées de logements ».

Une nouvelle centralité urbaine est créée à l'est du site et à l'extrémité de la Pointe de Gournay. Elle intégrera une grande diversité de programmes (équipements, services, commerces et logements) et articulera le futur pôle intermodal projeté pour le franchissement de la Marne, à l'entrée du parc de la Haute-Ile et au pont-paysage.

Etienne ROUVERAND, architecte, 34 ans (France)
Mathieu GONTIER, paysagiste, 30 ans (France)
Benoit STEHELIN, architecte, 35 ans (France)
Avec Remy COINTET, architecte, 35 ans (Italie),
Soued YAHIAOUI, architecte, 29 ans (France)



Faisabilité

Cité

Avec leur proposition, Christoph Hager et Marine Miroux ont adopté une posture critique par rapport à la constructibilité du site et la densité bâtie attendue. Pour eux, la pointe de Gournay concentre des enjeux d'inondabilité et de protection de l'environnement qui dépassent largement le contexte du site. L'équipe s'est donc concentrée sur la question de la démarche et de la méthodologie en affirmant la nécessité, dans une première étape, d'un approfondissement du diagnostic préalable à la « faisabilité » et à la formalisation d'un quelconque projet sur ce site sensible. Leur contribution au concours est un premier cadrage des facteurs à considérer et des recherches à envisager.

L'équipe souligne cependant, au terme d'une première étape d'investigation, l'intérêt de maintenir, de renforcer et d'exploiter la dimension écologique du site en y développant une économie environnementale. S'esquisse ainsi une orientation alternative pour l'aménagement du cœur du site vers la création, en cohérence avec la thématique du cluster Descartes, d'un parc naturel exploité, avec par exemple la culture de végétaux comme les joncs utilisables dans la construction, l'implantation de centres d'information et de formation sur la construction écologique, d'une ferme horticole, d'un hôtel, d'une zone d'épuration des eaux, etc.

Marine MIROUX, architecte, 34 ans (France)
Christoph HAGER, architecte, 38 ans (Autriche)



Reims Moulin de la Housse

Population : 181 500 habitants (ville) ;
220 000 habitants (agglomération)

Site d'étude : 75 ha

Site de projet : 30 ha

Le site du Moulin de la Housse à Reims pose la question centrale de la mutation progressive d'un campus universitaire inachevé et très introverti, conçu par Marcel Lods dans les années 60, en quartier durable. Le devenir d'un patrimoine bâti universitaire particulièrement énergivore est également posé.



Multitalented city



Paysage hors limite



Archipel

Multitalented city

Lauréat

Cinq espaces publics majeurs, à thématiques spécifiques, constituent l'épine dorsale du projet de ce futur quartier de « ville multidouée », dont la stratégie d'aménagement est guidée par la structure du campus existant : la place de la Gare, la place des Expositions, la place du Vignoble, la place de la Communauté et enfin la place du Parc. À ces cinq places correspondent cinq polarités multifonctionnelles différenciées. L'ambition des concepteurs est de rassembler différentes fonctions en un lieu pour atteindre une masse critique et faire en sorte que chacune profite de la proximité des autres. Par exemple, la place des Expositions avec des activités innovantes : un centre de recherche en biocombustibles, des laboratoires, des industries légères et sa tour solaire visible de loin, associée à des expériences d'agriculture urbaine.

La densité autour de ces polarités structurantes décroît d'est en ouest. La parcelle de vignes est intégrée dans le dispositif, constituant la place du Vignoble dédiée à la contemplation de ce paysage urbain exceptionnel, avec ses mutations saisonnières. Certains bâtiments remarquables et emblématiques du campus sont conservés, comme le hall des amphithéâtres transformé en centre municipal pour la place de la Communauté. Par ailleurs une partie des bâtiments modulaires à fort potentiel d'adaptabilité est reconvertie. Les matériaux issus de la démolition sont recyclés sur le site.

Tadas JONAUSKIS, architecte urbaniste, 28 ans (Lituanie)
Lukas REKEVICIUS, architecte, 31 ans (Lituanie)
Justina MULIUOLYTE, urbaniste, 26 ans (Lituanie)



Le nouveau quartier bénéficiera d'une desserte ferroviaire, avec la création d'une nouvelle station à l'est et en limite du site, le connectant directement au cœur du réseau de mobilités métropolitain. Comment restructurer le site à partir du tracé existant du campus et mieux l'articuler avec les secteurs contigus et le reste de la ville ? Quelles formes d'urbanité et d'habitat conciliant densité, présence de la nature et qualités d'habiter proche de l'individuel ? Trois projets retenus parmi les 35 propositions rendues ont été jugés comme les réponses le plus pertinentes à ces défis, comme matrices potentielles à partir desquelles construire un projet urbain sur la durée.



Paysage hors limite

Mentionné

Les architectes proposent d'organiser le nouveau quartier autour d'un grand parc est-ouest central et fédérateur qui reprend la direction principale de la composition de Marcel Lods. Ils s'appuient sur les vides existants pour créer de nouveaux liens, et exploitent la topographie en belvédère du site pour tisser des vues sur le grand paysage.

Une trame urbaine hiérarchisée structure l'ensemble du quartier : grands axes supportant l'essentiel des flux et jouant le rôle de catalyseurs de la vie urbaine, pénétrantes articulant les différents secteurs et réseau de venelles accompagné de noues paysagères, support privilégié des modes de déplacement doux, irriguant en profondeur le tissu résidentiel. Les stationnements sont mutualisés sous forme de socles.

Revisitant le modèle de l'habitat individuel, l'équipe propose de retenir deux typologies, l'une plus dense de « maisons verticales emboîtées » en bordures des axes ou des pénétrantes, l'autre de « maisons à patio » formant des nappes structurées par des venelles. La modularité de la trame des nappes se prête à une certaine évolutivité des logements, par transformation interne et changement d'usage ou adjonction d'une pièce complémentaire par exemple.

Amélie FONTAINE, architecte urbaniste, 26 ans (France)
César VABRE, architecte, 30 ans (France)
Avec Madeleine CLAVEL, étudiante en architecture, 24 ans (France)



Archipel

Cité

L'équipe a choisi d'amplifier la morphologie singulière d'un site universitaire à l'ambiance bucolique, semblable à des prairies ponctuées de constructions. Le principe de composition retenu pour le nouveau quartier est celui d'un « archipel » alternant îlots urbains et espaces ouverts, d'une urbanisation dense mais discontinue.

Deux axes structurent l'archipel : l'axe est-ouest reliant la place Verte de la maison de la Culture à la gare et l'axe nord-est / sud-ouest assurant la jonction entre la gare et le parc des Expositions, avec un jardin linéaire ouvrant des vues sur le grand paysage et de vastes espaces engazonnés pour les activités sportives. Trait d'union entre la ville et la campagne, ce nouveau quartier entend préserver une partie du patrimoine paysager et architectural du campus conçu par Marcel Lods. Une reconversion légère et économique est envisagée, par exemple en ferme agricole ou en entrepôts de fabrication. Quant aux programmes d'habitat, l'équipe propose de combiner différentes typologies – individuel, intermédiaire et collectif – dans une composition dense, en axant sa recherche sur la flexibilité et l'évolutivité des logements et le partage d'un certain nombre d'espaces de proximité.

Marie LANG, architecte, 31 ans (France)
Sébastien POUPEAU, architecte, 30 ans (France)
Thomas JOUFFE, architecte, 30 ans (France)
Emilie MARX, architecte, 31 ans (France)
Paola PFENNINGER, architecte, 30 ans (Allemagne)



Savenay La gare

Population : 7 200 habitants (ville) ;
21 000 habitants (intercommunalité) ;
800 000 habitants (métropole)
Site d'étude : 59 ha
Site de projet : 3,3 ha
Site inscrit dans l'ÉcoCité Nantes/Saint-Nazaire



Mesures ligériennes



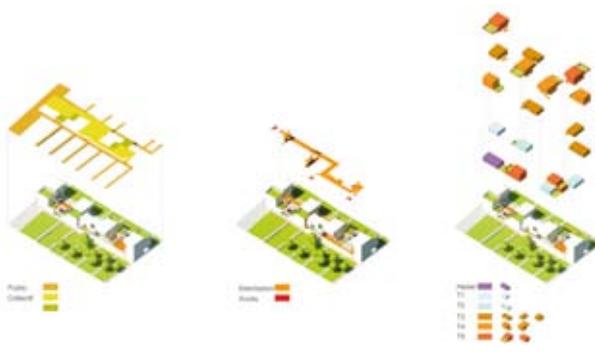
Sb\Sh

Mesures ligériennes

Lauréat

Projet construit sur une intervention diffuse, Mesures ligériennes propose une évolution douce du site dans le respect de son identité ligérienne, à la fois rurale et métropolitaine. Pour mieux relier le nouveau quartier au Savenay historique, la proposition réinterroge le périmètre de projet en intervenant au nord du site par une densification des dents creuses du tissu existant. La création d'une passerelle reliant les deux rives des voies ferrées est combinée avec l'implantation d'un petit complexe d'équipements, de services et d'activités de part et d'autre : un parking relais à proximité de la gare au nord, le siège de la communauté de communes, une maison de l'Enfance, un centre technique municipal et une halle commerciale au sud regroupés autour d'une place formant centralité pour le nouveau quartier. La gestion de la lisière mouvante de la ville se fait par une urbanisation progressive en plaques formant des « îles habitées ». La typologie vernaculaire de la longère est réinterprétée pour s'adapter aux modes de vie contemporains. Les logements privilégient la double-orientation et les vues sur le grand paysage. Des noues agrémentent les cheminements, prolongent la trame bocagère au cœur des îles habitées, en limitant les vis-à-vis et les risques d'inondations.

Laetitia LAFONT, architecte, 29 ans (France)
Thibault BARBIER, paysagiste, 27 ans (France)
Avec Yvan OKOTNIKOFF, architecte urbaniste, 26 ans (France)
Aurélien DELCHET, architecte urbaniste, 29 ans (France)
et Anaïs BEAUPOUX, ingénieur paysagiste, 26 ans (France)



Dock life



Savenay, l'un des cinq pôles secondaires de la métropole Nantes-Saint-Nazaire, joue un rôle structurant dans le réseau des connexions métropolitaines. Le site est au cœur de cet enjeu de multimodalité. La création d'un nouveau quartier est projeté au sud des voies ferrées avec pour double objectif l'amélioration des liaisons inter-quartiers et un traitement qualitatif de l'urbanisation en rive des espaces naturels et agricoles de l'estuaire. Parmi les 34 projets en compétition, ce sont les aspects projet-démarche ou projet-processus et les réponses à l'échelle du site qui ont guidé la sélection des 3 propositions et équipes retenues.



Sb\Sh

Mentionné

Considérant le faisceau ferré comme un vide structurant, le projet Sb/Sh (Savenay Bas / Savenay Haut) propose de laisser se développer sur une partie des rives une friche végétale dense soulignant les qualités paysagères du territoire. Une passerelle connecte les deux rives avec, au nord, la gare et le « stade » requalifié et, au sud, un « bâtiment infrastructure » intégrant la reconversion de la halle ferroviaire existante, et regroupant une série d'équipements et de services utiles à la vie locale ou confortant la fonction multimodale du site : siège de la communauté de communes, commerces, locaux d'activités multifonctions axés sur la promotion des ressources locales, ou encore guichets automatiques, garages autos-vélos et ateliers de maintenance TER, etc. Le dispositif formé par le bâtiment longitudinal et le mail paysager qui le borde marquera une centralité de type linéaire au nouveau quartier.

Pour la création du nouveau quartier, les architectes prônent l'installation progressive d'un « parc habitable » sur un principe de « gestion différenciée » : maisons de ville et petits immeubles pourront s'implanter au fur et à mesure sur des parcelles en lanières nord/sud de 200 à 400 m². Une partie des activités existantes pourra être conservée, afin que le quartier ne rompe pas totalement avec sa vocation première.

Matthieu THUILLIER, architecte, 29 ans (France)
Lionel ROULLET, architecte, 26 ans (France)



Dock life

Mentionné

Les architectes proposent d'organiser le cœur résidentiel du nouveau quartier en bandes parallèles aux voies ferrées, alternant lanières bâties et paysagers. Les bandes de logements de densité intermédiaire sont construites sur pilotis, comme des plates-formes ou des « docks » légèrement surplombant par rapport au niveau moyen du terrain. Des voies de desserte sur remblais relient ces bandes d'habitats. Les bandes paysagers accueillent potagers et bassins de rétention. Une coulée verte au sud du nouveau quartier assurera une frontière poreuse avec le bocage et accueillera différents usages de plein air : équipements sportifs, jardin d'eau, etc.

Deux franchissements piétons assureront la liaison entre les deux rives, avec une nouvelle passerelle au droit du centre-ville et de la mairie et le prolongement du passage souterrain existant au droit de la gare. Le rôle de pôle multimodal de la gare sera conforté en frange nord. Deux polarités urbaines seront organisées au sud des voies ferrées : l'une linéaire et en rive accueillant des équipements emblématiques (siège de la communauté de communes, maison de quartier, etc.) et des parkings ; l'autre autour au cœur du quartier et autour d'une placette (commerces, salle d'expositions, bureaux) faisant écho à la centralité historique de la place des Halles et de la mairie.

Xiang WANG, architecte, 31 ans (France)
Wenmu TIAN, architecte, 28 ans (Chine)
Avec Ran SHE, architecte, 28 ans (Chine)
Chengmei ZONG, architecte, 29 ans (Chine)

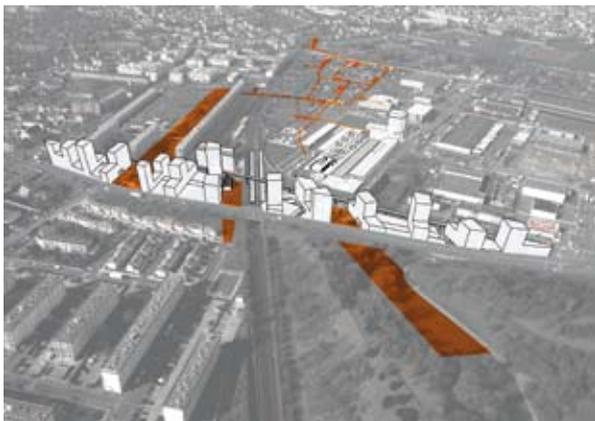


Stains Les Batêtes

Population : 34 900 habitants (ville) ;
335 000 habitants (agglomération)
Site d'étude : 12 ha
Site de projet : 7 ha (en deux emprises distinctes)
Site inscrit dans l'ÉcoCité de Plaine commune



Effet de serres



Stain's alive



Vers un nouveau chapitre des amours de la terre en ville

Effets de serres

Lauréat

L'équipe Clic architecture a cherché à tisser un lien entre vitesse métropolitaine induite par l'arrivée de nouvelles lignes de transport, et lenteur « maraîchère » existante et préservée dans le projet. Plaçant la question énergétique au cœur d'une approche durable de la ville, ce projet de « cité-jardin du 21^e siècle » préconise d'utiliser le principe de l'effet de serre en réseau pour la production d'énergie locale.

Le secteur charnière de la Lentille devient un pôle multimodal. Des modules amovibles de services, bureaux et commerces s'insèrent sous un vaste bâtiment serre. Un espace public en forme de faille connecte le niveau de la rue et du train à celui du métro et organise la transition entre le pôle multimodal, le parc départemental Georges Valbon et le quartier de logements enchâssés dans les jardins familiaux.

Des îlots associant logements collectifs modulables à patio, jardins et placettes sont desservis par les sentiers existants devenus venelles. Serres et terrasses végétalisées cultivables offrent aux habitants un espace extérieur vivrier ou d'agrément. La plupart des jardins familiaux existants sont conservés, notamment le long des voies ferrées afin d'isoler les nouveaux logements des nuisances ferroviaires. Le caractère agricole du site est intensifié par un marché, un campus agricole, une coopérative, etc.

Pierre-Emmanuel LIMONDIN, architecte urbaniste, 25 ans (France)
Laura GIULIANI, architecte paysagiste, 25 ans (France)
Emmanuelle KLINGER, architecte urbaniste, 24 ans (France)
Aurélie FRANCOIS, architecte, 26 ans (République de Maurice)
Adèle CATHERINE, architecte, 24 ans (France)



Le site de Stains s'inscrit dans une dynamique métropolitaine et territoriale forte, avec notamment l'implantation future d'une nouvelle gare sur la tangentielle nord et le prolongement de la ligne 13 du métro. Le territoire de Stains est cependant fragmenté et les réseaux d'infrastructure existants, voies ferrées et nationale, accentuent les effets de rupture. Comment mieux relier les différents morceaux de ville, mais aussi réactualiser le concept de cité-jardin en valorisant les usages sociaux entre habitat et jardin ? Tel était le fil conducteur de la consultation sur le site des Batêtes. Les trois projets sélectionnés parmi les 43 propositions rendues, s'inscrivent tous dans une démarche de projet urbain évolutif.

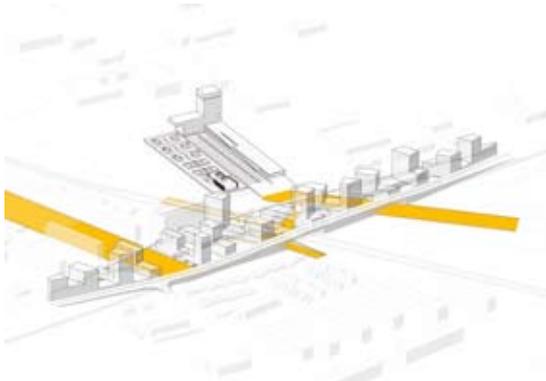


Stain's alive

Mentionné

L'équipe base sa stratégie sur une nouvelle gestion des délaissés urbains nés de la juxtaposition au fil du temps de programmes urbains dissociés. Alors que la cité-jardin portait l'utopie d'une ville autosuffisante, ils envisagent le site comme une entité interagissant avec toutes les composantes de la métropole. La diversité des formes urbaines existantes doit être considérée comme un atout. Plutôt que de proposer une nouvelle vision absolue de l'urbanité, il s'agit de porter l'effort sur la transformation des vides urbains comme « vecteurs de parcourabilité » et de qualification des programmes, dans une perspective d'évolutivité. Trois bandes programmatiques sont ainsi déterminées, dont l'aménagement permettra d'améliorer les liaisons inter-secteurs du quartier. Deux processus seront engagés en parallèle. L'un court et volontariste sur le site de la Lentille, où l'intermodalité sera mise en place, avec la création d'un nouveau pont franchissant les voies ferrées et une « surprogrammation », afin d'y concentrer les « catalyseurs de l'intensification urbaine ». Pour sa part, le site des jardins fera l'objet d'un processus plus lent, concerté et participatif, avec une relocalisation des jardins plus diffuse et par grappes sur un territoire plus large et une densification bâtie progressive.

Oscar GENTIAL, architecte, 25 ans (France)
Yohan DEMASSE, paysagiste, 25 ans (France)
Philippe GAUDIAS, ingénieur paysagiste urbaniste, 25 ans (France)
Elise AVIDE, urbaniste, 26 ans (France)
Raphaëlle BERNABEL, urbaniste, 26 ans (France)
Benjamin BOSSELUT, urbaniste géographe, 25 ans (France)



Vers un nouveau chapitre des amours de la terre en ville

Mentionné

En s'appuyant sur l'identité de Stains ville-cité jardin, Claire Klinger et Tanguy Mallier proposent de réinventer le lien ville-nature en aménageant un continuum écologique et paysager structurant qui traverse l'ensemble du site et prolonge le parc Georges Valbon jusqu'au centre-ville. Cette armature urbaine et écologique qui intègre les jardins familiaux existants crée une nouvelle cohésion territoriale en relation avec la création du futur pôle Gare destiné à mieux connecter la ville à la dynamique métropolitaine du Grand Paris.

Deux polarités urbaines apportent de l'attractivité aux lieux : le pôle gare et son esplanade multimodale à l'est, immergés dans le corridor vert ; à l'ouest, un second pôle né de la création de la Place des éléments regroupe une mixité de programmes (commerces, activités, services, parkings et logements) et constitue une nouvelle entrée du Parc à proximité du centre-ville. Deux bâtiments-infrastructures longeant de part et d'autre les voies ferrées accueillent une partie des programmes d'activités et de parkings des deux polarités. Ils forment protection anti-bruits pour les habitations situées à l'arrière. Une promenade prend place sur les toitures. Reliée à un système de passerelles, elle permet de connecter les deux rives.

Tanguy MALLIER, architecte, 27 ans (France)
Claire KLINGER, architecte urbaniste, 27 ans (France)



Toulouse Le Raisin

Population : 440 000 habitants (ville) ;
703 000 habitants (agglomération)
Site d'étude : 26,5 ha
Site de projet : 3,3 ha



Random



Méta-îlot : un modèle toulousain



Promenons-nous

Random

Lauréat

À l'échelle du projet urbain Matabiau-Marengo-Péριοle-Raynal, l'équipe propose de requalifier la frange ferroviaire en créant une nouvelle polarité majeure avec la reconversion de la grande halle en lieu culturel, l'édification d'un « bâtiment-quai multifonction » surélevé d'une tour-signal à son extrémité ainsi que la création d'un vaste espace public. Un mail nord-sud, bordé de commerces et de petits locaux d'activités, traverse le secteur d'habitation au sud du site en reliant le quartier à la coulée verte du canal du Midi.

Le quartier d'habitation joue de la juxtaposition de ruelles, places et perspectives, à l'image de la ville historique. L'adoption d'une trame générique régulière sur la base d'un îlot carré de 38 mètres de côté permet d'atteindre un niveau de densité proche de celui du centre-ville. La création de fragmentations et d'irrégularités dans cette trame « favorise l'inattendu, crée une poésie du lieu et un plaisir de parcourir la ville ». Chaque îlot est redivisé selon une combinatoire associant plots et barettes, pouvant ménager un réseau plus intime de ruelles. Des placettes de différentes tailles créées par évidement de la trame peuvent accueillir des commerces, des bars, des restaurants.

Jean-Baptiste COLTIER, architecte, 30 ans (France)
Aurélié FABRE, architecte, 27 ans (France)
Estelle BOURREAU, architecte, 27 ans (France)



Quarante-trois équipes ont planché sur le site du Raisin, qui s'inscrit dans le périmètre plus large du projet urbain plus global « Matabiau-Marengo-Périole-Raynal », lié à la réalisation de la future ligne à grande vitesse. Ce site, au sud des voies ferrées et en rupture avec le reste de la ville, constitue une opportunité foncière majeure pour l'élargissement du centre-ville avec la création d'un nouveau quartier à proximité de la gare. Il doit également permettre d'améliorer les liaisons avec les quartiers limitrophes. Trois propositions ont été sélectionnées qui ont cherché à faire coexister échelle métropolitaine et échelle de proximité, en limitant la place de la voiture.



Méta-îlot : un modèle toulousain

Mentionné

Avec leur concept de « méta-îlot », Loïc Brenterc'h et Erwan Marin revisitent et actualisent l'îlot toulousain historique, adoptant certains de ses principes génériques pour la composition du nouveau quartier : gabarit des bâtiments, rythme parcellaire, échelle et intériorité des îlots, etc. L'évolution du modèle concernera l'introduction d'une certaine hétérogénéité des formes urbaines (échelle et volumétrie), d'une diversité typologique axée sur une offre contemporaine (intermédiaire, petit collectif, collectif mixte) et surtout d'espaces végétalisés en cœur d'îlots. À l'échelle de l'ensemble du site, la frange ferroviaire est dédiée à des programmes d'activités et de bureaux. Les bâtiments sont disposés en quinconce pour protéger le reste du quartier des nuisances sonores. Le quartier d'habitation se déploie entre cette bande active et le tissu résidentiel contigu. Il est innervé par un important réseau de cheminements piétons et d'espaces verts privés et publics. La circulation lourde est limitée au maximum et la desserte en transports en commun privilégiée afin de générer une urbanité apaisée. Un parc central articule les deux secteurs et introduit une respiration dans un tissu bâti très dense.

Erwan MARIN, architecte paysagiste, 36 ans (France)
Loïc BRENTERC'H, architecte urbaniste, 30 ans (France)
Avec Thibaut STEPHAN, étudiant en géographie, 27 ans (France)
Nelly BUSSAL, architecte urbaniste, 30 ans (France)
Gwenaël MASSOT, architecte, 26 ans (France)



Promenons-nous...

Cité

Jouant la carte de la ville mobile, fluide et parcourable, Damien Vieillevigine et Olivier Boscornu proposent d'étendre le périmètre de réflexion au-delà du site, jusqu'au parc de La Malourine au nord pour l'articuler avec le canal du Midi au sud. Le lien entre les deux entités paysagères structurantes est assuré par l'avenue François Colignon et la rue Pierre Cazeneuve, requalifiées en « parkway ». Dans un second temps, l'ensemble de la frange ferroviaire sera transformé en un grand parc longitudinal assurant la transition entre le quartier et le faisceau ferré. Le parc accueillera promenades, voies cyclables, installations sportives, etc. Au nord, une passerelle assurera la connexion avec le parc de La Malourine. À l'interface du parc et du quartier d'habitations prend place une pièce urbaine hybride et singulière regroupant différents programmes d'activités (bureaux « back office », restaurants, etc.) sur un socle de parkings conçu pour évoluer et s'adapter à d'autres programmes, dans une perspective de « démotorisation » progressive des ménages.

L'hybridité des bâtiments est la marque de fabrique du projet qui questionne les limites entre public et privé et tente de concilier densité et qualité des vides, avec par exemple – pour les programmes résidentiels – un « îlot à patios » ou des « barres poreuses » formées de plots sur pilotis et sur socle et dégageant un sur-sol végétalisé à usage collectif et résidentiel.

Damien VIEILLEVIGINE, architecte, 28 ans (France)
Olivier BOSCORNU, concepteur 3D, 31 ans (France)



Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA, depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

Il est organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : **Sociétés urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment. Le PUCA développe une recherche incitative sur le **Futur des villes à l'impératif du développement durable**.

Ce plan 2007-2012 se décline selon huit programmes finalisés dont les objectifs de recherche répondent aux défis urbains de demain. Ces programmes sont accompagnés d'ateliers thématiques de bilan des connaissances et des savoir-faire, ainsi que par des programmes transversaux à l'échelle des territoires et des villes et à l'échelle européenne, avec la participation du PUCA à des réseaux européens de recherche.

Le PUCA, par ailleurs, assure le secrétariat permanent du programme de recherche sur l'énergie dans le bâtiment.

plan urbanisme construction architecture

► Le gouvernement des villes et la fabrique du bien commun

Planification sociale de l'urbain et des services publics
Citoyenneté et décision urbaine
Intercommunalité et métropolisation
Normes et fabrique du bien commun

► Le renouveau urbain

Rénovation urbaine et mixité sociale
Renouvellement et recomposition des quartiers
Créativité et attractivité des villes

► L'avenir des périphéries urbaines

Territoires urbains et sûreté
Architecture de la grande échelle
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité
Systèmes périurbains et coûts d'urbanisation
Dynamiques et pratiques résidentielles

► Comportements résidentiels et défis démographiques

Vieillesse de la population et choix résidentiels
Habitat et services aux personnes âgées
Évolutions démographiques et inégalités territoriales

► Accès au logement

Trajectoires résidentielles
Recompositions institutionnelles de l'offre de logement
Modes et formes de l'hébergement
Économie foncière et immobilière

► L'innovation dans l'architecture et la construction

Logements optimisés : coûts, qualité, fiabilité, délai
Concept qualité, habitat, énergie
Observatoire des bâtiments durables
Logement Design pour tous
Évaluation énergétique du patrimoine existant (PREBAT)
Bâtiments démonstrateurs (PREBAT)
REHA (PREBAT)

► Territoires et acteurs économiques

Espaces urbains et dynamiques économiques
Lieux, flux, réseaux dans la ville des services
Développement économique local et mondialisation
Économie de l'aménagement
Attractivité des territoires

► Vers des villes viables et acceptables

Politiques territoriales et développement durable
Risques technologiques : enjeux économiques et territoriaux
Villa urbaine durable
Quartiers durables
Aménagement et démarches HQE
Collectivités locales et politiques énergétiques (PREBAT)
Collectivités locales et défi climatique (PREBAT)

PUCA - plan urbanisme construction architecture

Grande Arche de la Défense - Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
tél. 01 40 81 24 72 - fax 01 40 81 63 78
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca